



Pierre et Stéphane CHAPOULADE
sont installés à Albepierre-Bredons (15)

Leurs 50 VL produisent 300.000 L de lait - 85 hectares

**« Grâce à l'Univor Tech nous allons 50% plus vite.
Nous profitons mieux de notre vie de famille ! »**

« A 1200m d'altitude dans le Parc Naturel des Volcans d'Auvergne, le GAEC des Maveilles surplombe la commune d'Albepierre-Bredons, à deux pas de la station de ski du Lioran. Fruit de la collaboration du père, Pierre, et du fils, Stéphane, aidés par leurs conjointes-collaboratrices, ils gèrent 85ha ainsi qu'un cheptel PH de 50 têtes. Les 300.000L de lait produits chaque année sont transformés en **Cantal AOP et Salers AOP**.

« Pour les besoins de la transformation le vêlage se fait en début d'année. En insémination artificielle, on élève entre 15 à 25 génisses par an. **Notre objectif est l'amélioration des taux ainsi que la facilité de traite**. Nous prenons soin de sélectionner des **vaches rustiques avec un bon gabarit, qui feront des génisses solides et de bonnes marcheuses**. En effet, les vaches sont en pâturage 6 mois de l'année comme l'exige le cahier des charges de nos fromages. »

Avant on nourrissait les génisses au lait entier 2 fois par jour mais **depuis 7 ans nous sommes passés à l'aliment d'allaitement Univor Tech technique Once a Day en 1 repas/jour**. Cette volonté de changement

dans l'alimentation lactée de nos génisses s'explique par notre besoin de libérer du temps. **Grâce à l'Univor Tech, nous allons 50% plus vite !** Il nous faut seulement **10 minutes tous les matins** pour préparer l'aliment lacté, distribuer, repousser le foin et laver les outils. C'est plus de commodité pour nous ; **du temps libéré pour les besoins de la fromagerie et cela nous permet de profiter de notre vie de famille.**

Nous hésitions à passer en 1 repas par jour de peur que les génisses réclament mais ce n'est pas du tout ce qu'il s'est passé. Au contraire ! **Les animaux sont calmes, aucun n'attend la buvée du soir. Ils sont repus jusqu'au lendemain.** Les mâles sont gardés 3 semaines avant d'être vendus, pour eux la distribution de l'aliment lacté se fait au seau après la traite. Nous n'avons pas d'objectif de sevrage ; **nous qualifions les génisses suivant leur morphologie**. En revanche le premier vêlage se fait entre 24 et 30 mois, et notre objectif ici se résume simplement : le plus tôt possible. **Le travail du soir sur les génisses est simplifié** : nous renouvelons le concentré et la fibre si besoin. **C'est surtout de la surveillance.**